

**M. Arnaud DEMOOR**

Chef de la Section Coopération

Délégation de l'UE en République du Cameroun et pour la  
Guinée Equatoriale

**Atelier de présentation des actions de formation en matière  
de sécurité routière, faisant partie intégrante du  
Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures  
Nationales et Régionales en Afrique Centrale (PAGIRN)**

*Hôtel Mont FEBE, 10 novembre 2021*

Check Against Delivery  
Seul le texte prononcé fait foi  
Es gilt das gesprochene Wort

- *Monsieur le Président de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC);*
- *Monsieur le Ministre de la Défense du Tchad ;*
- *Monsieur le Ministre de la Défense ;*
- Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Ordonnateur National du FED ;
- *Monsieur le Ministre des Travaux Publics ;*
- Monsieur le Ministre délégué des Transports ;
- Monsieur le Général de Brigade, Directeur Général de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES) ;
- Messieurs les acteurs de la sécurité routière du Cameroun, du Gabon, du Congo, du Tchad, et de la République centrafricaine ;
- Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers ;
- Distingués invités, en vos rangs et grades respectifs ;

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous ce matin, à l'occasion de l'atelier de présentation des actions de formations en matière de sécurité routière.

Je me félicite du niveau particulièrement élevé des participants de cet atelier. A savoir, des hauts représentants de la CEMAC, des hautes autorités des Etats de la sous-région impliqués dans la sécurité routière, du Tchad, du Gabon, de la République Centrafricaine et du Cameroun ; des représentants des autorités locales, du secteur privé, des organisations de la société civile et des centres de recherche, ainsi que des partenaires techniques et financiers. Ce niveau d'implication et de participation est une illustration de l'importance stratégique que cette thématique revêt. C'est aussi une illustration du souhait des pays de la sous-région de bénéficier d'un outillage spécifique dans le domaine de la sécurité routière, en vue de réduire durablement les accidents sur les principaux corridors d'Afrique centrale.

Il se trouve que les routes dans cette partie de l'Afrique sont effectivement, selon des études fiables, parmi les plus dangereuses au monde, et ceci, malgré un taux de motorisation plus faible que la moyenne globale. D'après ces mêmes statistiques, le pourcentage de décès suite aux accidents est cinq fois plus élevé en Afrique qu'en Europe, avec des tendances encore plus élevées en Afrique centrale. Les accidents de la route ont des conséquences tragiques au

niveau individuel et familial, et un coût socio-économique très élevé pour la société dans son ensemble. Il est donc essentiel de les prévenir, en priorité, et d'y avoir une réponse efficace, lorsqu'ils surviendraient malheureusement.

La sécurité routière est devenue un levier de développement durable et une préoccupation mondiale. D'ailleurs, en août 2020, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution dans ce sens. Cette résolution qui vise à «Améliorer la sécurité routière mondiale», proclame la deuxième Décennie d'action pour la sécurité routière sur la période 2021-2030, avec pour objectif ambitieux de prévenir au moins 50% de décès et de traumatismes dus aux accidents de la route à l'horizon 2030.

La sécurité routière est également une priorité stratégique du partenariat Afrique-Europe. La création de la Task-Force Union européenne-Union africaine sur la sécurité routière en est la preuve. Il s'agit d'un groupe de travail qui inclut les représentants des institutions, du secteur privé et de la société civile des deux continents, et se réunit régulièrement pour faire remonter ses recommandations au niveau politique des deux unions. Les 05 principaux piliers de travail de cette Task Force sont: (i) la gouvernance de la sécurité routière, (ii) la sécurité des infrastructures, (iii) des véhicules, (iv) des usagers de la route et (v) les soins post accidents.

Pour la période de coopération 2021-2027, la promotion d'une mobilité durable, intelligente, résiliente et sûre va constituer un axe majeur de l'intervention de l'Union européenne en Afrique. L'intégration continentale et régionale seront parmi nos priorités majeures, avec une approche holistique qui met un accent particulier sur le renforcement des corridors continentaux et régionaux, avec certes des investissements dans les infrastructures, mais aussi et surtout des actions 'soft' susceptibles de promouvoir la performance des systèmes de transport, y compris l'aspect de la sécurité routière. Ainsi, une importante enveloppe sera mise à disposition sur les fonds régionaux, pour renforcer la gouvernance et les réglementations au niveau continentale, ainsi que leur mise en œuvre.

Le projet que nous présentons aujourd'hui est mis en œuvre grâce à une subvention à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES). Cette action s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale (PAGIRN), financé à hauteur de 20 millions d'euros (environ 13 milliards de Francs CFA) au titre de l'enveloppe régionale du 11<sup>ème</sup> FED.

Avec cet appui technique et financier, l'Union européenne est heureuse de contribuer au renforcement de la sécurité routière

en Afrique, en agissant notamment sur les thèmes du « comportements des usagers de la route » et des « soins après accidents ». De manière spécifique, il s'agit de doter plus de 300 personnels issus des différents secteurs de la sécurité routière des pays de la sous-région (société civile, secteur privé, acteurs institutionnels, forces de l'ordre, personnel de santé) d'outils de prévention (y compris contrôle et répression) et de gestion des soins post accidents.

Les résultats enregistrés tout au long de ces deux premières années d'activité qui seront présentés ici, vont donner l'occasion, je l'espère, d'en faire un bilan à mi-parcours et d'améliorer davantage la mise en œuvre des prochaines activités. Bien plus, la présente plateforme est une excellente opportunité de réflexion et de partage des différentes expériences et leçons apprises sur les différentes initiatives nationales et régionales en matière de sécurité routière. Les principales recommandations qui en sortiront devraient pouvoir aider à œuvrer davantage pour la réduction des morts et blessés sur les routes.

Cependant, comme je l'ai déjà évoqué lors de la toute récente audience qu'a bien voulu nous accorder Monsieur le Ministre des Transports, je reste convaincu que l'insécurité routière, aujourd'hui décriée, n'est pas seulement dû à une insuffisance de ressources financières pour adresser la question, mais aussi et surtout à des limites dans la coordination des actions et

initiatives menées, d'abord entre les différents ministères thématiques, ensuite avec la société civile et le secteur privé. En un mot comme en mille, on pourrait dire qu'il s'agit là d'un enjeu de gouvernance. C'est pour cela que, pour ma part, la volonté politique à avancer vers les objectifs sus-cités reste l'élément essentiel pour le succès de toutes initiatives.

J'exhorte donc les participants à cet atelier à profiter de cette plateforme offerte pour : (i) créer une synergie et rendre plus efficaces les actions en faveur de la sécurité routière tant au niveau national que sous régional, (ii) et pour devenir des ambassadeurs de la sécurité routière dans leurs institutions respectives, même au-delà des enseignements tirés tout au long de ces deux années.

J'invite mes collègues (BAD, BM, AFD, JICA, OMS, BEI ...) à œuvrer dans le sens d'une coordination de nos différents appuis, afin de les rendre plus cohérents et plus inclusifs, pour en espérer un impact durable. J'encourage aussi l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité à continuer dans son engagement de mener efficacement et durablement les activités restantes dans le cadre de ce projet, sous l'encadrement de l'Ordonnateur National du FED (MINEPAT).

Je saisis cette opportunité pour encourager les autorités envers un véritable engagement politique au niveau sous régional et national. Nous devons, tous ensemble, encourager les

réflexions dans le sens de la pérennisation de ces actions pilotes, notamment par la mise sur pied d'une structure coordonnatrice des actions de sécurité routière, déjà au niveau régional, et décliné aux niveaux nationaux, et en y mettant un accent sur la bonne gouvernance.

Tous ensemble, nous pouvons apporter notre modeste contribution à la réalisation de l'objectif fixé par la communauté internationale dans son ensemble ; à savoir une réduction de moitié du nombre de morts et de blessés sur les routes d'ici 2030.

Je souhaite un plein succès à cet atelier, aux prochaines sessions de formation.

Vive le partenariat Union Européenne-Union africaine !

Vive la coopération régionale !

Vive le Cameroun!

Je vous remercie de votre aimable attention.